

COMMUNE de BEAULIEU

Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Novembre 2024**

Nombre membres

En exercice 14

Présents 10

Votants 11

Date de la convocation : 08.11.2024

2024 - 026

L'An deux mil vingt-quatre le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, Benjamin CHABERT, Laure ALBERTIN, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT,

Absents : Annie BERECHÉ, , Marie-Sophie BARBIER, Mickaël GRAS, Vincent CAILLAT

Procuration : Annie BERECHÉ donne procuration à Didier CORVEY-BIRON

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération portant
Sur le remboursement de l'avance de frais lors de la
Manifestation des Beaulieu de France 2024**

La commune de Beaulieu a été organisatrice du rassemblement annuel de l'alliance des Beaulieu de France le week-end du 7 et 8 Septembre 2024.

Une régie de recette a été créée afin d'en assurer la gestion, mais pas de régie d'avance.

M. Le Maire expose que pour pouvoir effectuer la visite du Musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors, ce dernier a exigé un règlement immédiat. M. Pascal DROUVIN, accompagnateur et représentant de la commune s'est donc vu contraint d'en effectuer le paiement par carte bancaire pour un montant de 111 € (sur justificatif facture).

De même, afin de se conformer au contrat de location effectué auprès du Lycée Bellevue, M. Le Maire s'est vu contraint de faire le plein des véhicules avant leurs restitutions sur ses deniers personnels, pour un montant de 64.61 € (sur justificatif ticket de paiement).

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité POUR le remboursement immédiat des frais engagés par M. Pascal DROUVIN et M. Didier CORVEY-BIRON par mandat administratif.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

